

Membres en exercice : 29

Membres présents : 27

Membres votants : 29

Le 23 mai 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurban KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 17 mai 2023. Publication de la convocation le : 17 mai 2023

Etaient présents :

M. Gurban KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Denise TAVERNIER

Etaient absents :

Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT

Mme Michèle LACOUR a donné procuration à Mme Simone JOURAND

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : **30 MAI 2023**

Délibération n° 2023-062 : Numérotation Rue de la Croix Rouge

Rapporteur : Véronique MADEC

Dans le cadre d'une division parcellaire et de la construction de 2 maisons individuelles, les propriétaires de la parcelle cadastrée 52 ZM 319 et 320 demandent qu'une numérotation soit attribuée à ces 2 parcelles. Il convient également d'attribuer une numérotation à la parcelle 318.

Il est proposé de numérotter les parcelles 17, 19 et 21 Rue de la Croix-Rouge.

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

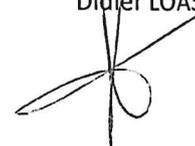
- autoriser la numérotation des parcelles cadastrées 52 ZM 318, 319 et 320 telle que proposée ci-dessus ;
- de procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.

Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,
Gurban KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS



Envoyé en préfecture le 30/05/2023
 Reçu en préfecture le 30/05/2023
 Affiché le **30 MAI 2023**
 ID : 029-200054724-20230523-DE2023_062-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
 EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département : FINISTÈRE
 Commune : AUDIERVE

Section : DV
 Feuille : 052 DV 01
 Echelle d'origine : 1:1000
 Echelle de lecture : 1:400
 Date de plan : 10/04/2023
 (Bureau National de Plans)
 Coordonnées au 01/01/2023 : PROFSI004E

Le plan visible sur cet extrait est géré par le Centre des Impôts Foncier (CIFI) de la Direction Départementale des Finances Publiques et de la Cadastre de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Commune d'Audierve.
 Référentiel : 05107 OUVREB C0505X
 Réf. CC 25 10 30 60 -04
 Copie conforme délivrée par le Centre des Impôts Foncier (CIFI) de la Direction Départementale des Finances Publiques et de la Cadastre de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Commune d'Audierve.

Cet extrait de plan vous est délivré par le Centre des Impôts Foncier (CIFI) de la Direction Départementale des Finances Publiques et de la Cadastre de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Commune d'Audierve.

